

VILLE D'EPINAY SOUS SENART
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mars 2021

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de Monsieur Damien ALLOUCH, Maire.

PRESENTS

Damien ALLOUCH, Sabine PELLON, Constant LEKIBY (arrivé à 20h37), Emmanuel GAUVRY, Fula MESIKA, Khellaf BENIDJER, Delicia SOUKA, Sami HEDJEM, Gülsüm KOCA (arrivée à 20h50), Stéphanie LEBEGUE, Yacine ANASSE, Ludivine MALEK, Georges PUJALS (arrivé à 20h34), Marc-André NYAMA, Jean-Luc LESAGE, Aurore BAYERE (arrivée à 20h34), Daniel CHABANE, Michel LE TEXIER.

POUVOIRS

Valérie NEDAUD a donné pouvoir à Fula MESIKA

Samir SLIMANI a donné pouvoir à Delicia SOUKA

Ghislaine THUAUD a donné pouvoir à Sabine PELLON

Mahel GUECHI a donné pouvoir à Khellaf BENIDJER

Jérôme GUERRIERO a donné pouvoir à Sami HEDJEM

Hanane GHAZAL a donné pouvoir à Délicia SOUKA

Daoud BRUNEL a donné pouvoir à Sami HEDJEM

Liliane MATTEI a donné pouvoir à Fula MESIKA

Mamadou BATHILY a donné pouvoir à Emmanuel GAUVRY

Keltouma SEMGANI a donné pouvoir à Emmanuel GAUVRY

Raphaël MARTEYN a donné pouvoir à Khellaf BENIDJER

Mona BEN BELGACEM BONNAIRE a donné pouvoir à Sabine PELLON

Dora MEVAA BEKOLO a donné pouvoir à Ludivine MALEK

Dominique CIARD a donné pouvoir à Damien ALLOUCH

Vincent GAUDIN CAGNAC a donné pouvoir à Jean-Luc LESAGE

SECRETAIRE DE SEANCE : Sabine PELLON

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en raison de la crise sanitaire et conformément à la loi, la réunion du Conseil municipal se tient en comité restreint. Une partie des élus a donc donné pouvoir à l'autre.

Monsieur souhaite également un prompt rétablissement à Monsieur GAUDIN-CAGNAC.

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020 à la majorité des voix par 29 voix pour et 4 votes contre : Georges PUJALS, Aurore BAYERE, Daniel CHABANE, Michel LE TEXIER.

Communication du Maire

Décisions 2020 N° 151 à 180/2020 et 1 à 45/2021 en application de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Intervention de Monsieur LESAGE annonçant la création, depuis le 24 février 2021, d'un nouveau groupe d'opposition, le groupe Demain Epinay composé de Messieurs NYAMA, GAUDIN-CAGNAC et lui-même, qui se distingue du groupe Epinay Passionné

Administration générale

1 - Rapport de gestion de la société d'Economie Mixte pour la Gestion de la Géothermie et des Réseaux à Epinay-sous-Sénart (SEMGEP) – Exercice 2019/2020

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport

2 - Désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages par 33 voix, désigne : Madame SOUKA et messieurs GUERRIERO, NYAMA et LE TEXIER pour siéger à la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

3 - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne dans le cadre du Contrat de Partenariat.

Le Conseil Municipal approuve la demande de subvention, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages par 33 voix.

II Finances

1 - Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2021

Le Conseil Municipal approuve le DOB, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés, par 29 voix pour et 4 voix contre : Monsieur PUJALS, Madame BAYERE, Monsieur CHABANE et Monsieur Le TEXIER.

2 – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif à divers transferts au profit de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine

Le rapport est approuvé à l'unanimité après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages par 33 voix.

III Travaux, Aménagement et Cadre de Vie

1 - Avenant n°1 à la convention cadre de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité Val d'Yerres Val de Seine

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à la convention, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages par 33 voix.

2 - Adoption de la Déclaration des Droits de l'Arbre

Le Conseil Municipal approuve la déclaration des droits de l'arbre, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages par 33 voix.

III Solidarités

1 – Convention tripartite relative au fonctionnement du Point d'Accès au Droit (PAD) entre la Ville d'Epinay-Sous-Sénart, CDAD 91 et la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine.

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 à la convention, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages par 33 voix.

2- Désignation d'un membre du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration de l'association LEA Solidarité Femmes

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité par 33 voix Stéphanie LEBEGUE pour siéger au Conseil d'administration de l'association LEA Solidarité Femmes

3 - Demande d'un agrément en préfiguration pour le Centre Socioculturel Municipal

Le Conseil Municipal approuve la demande d'agrément, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages par 33 voix.

4 - Demande au titre de la dotation nationale d'aide à la préfiguration AVS/QPV pour le centre socioculturel Municipal

Le Conseil Municipal approuve la demande de dotation nationale d'aide à la préfiguration AVS/QPV pour le centre socioculturel municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages par 33 voix.

IV Enfance – Education

1 – Financement des projets des écoles

Le Conseil Municipal approuve le financement du projet des écoles 2020-2021, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages par 33 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 00h15.